



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 2056 du 03 AOÛT 2026

Le Chef de l'État a présidé la Cérémonie solennelle de remise du Prix National d'Excellence Édition 2026

Le Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA, a présidé, ce lundi 03 août 2026, au Palais de la Présidence de la République, la Cérémonie solennelle de remise du Prix National d'Excellence (PNE), dans le cadre de la 13^{ème} Édition de la Journée de l'Excellence.

Le Chef de l'État avait à ses côtés, la Première Dame, Mme Dominique OUATTARA, le Vice-Président, M. Tiémoko Meyliet KONÉ, le Premier Ministre, M. Robert Beugré MAMBÉ, des Présidents d'Institutions, des membres du Cabinet présidentiel et du Gouvernement, ainsi que des membres du Corps diplomatique.

Intervenant en sa qualité de Président du Comité National de la Journée de l'Excellence, le Premier Ministre, M. Robert Beugré MAMBÉ, a salué le leadership du Président de la République et a souligné que le Prix National d'Excellence est l'expression concrète de ces choix qui consacrent le mérite, la valeur du travail et de l'intégrité.

Il a révélé qu'à l'issue d'un processus rigoureux de sélection, 3977 candidatures ont été examinées, et 80 lauréats ont été distingués sur 87 Prix mis en compétition. Ces candidatures et lauréats proviennent de l'Administration, du Secteur privé, de la Société civile, des populations vivant en Côte d'Ivoire et de la diaspora.

Le Chef de l'État, pour sa part, a exprimé sa grande fierté de prendre part à cette cérémonie au cours de laquelle la Nation rend hommage à ses filles et à ses fils les plus méritants.

Il a fait remarquer qu'au fil des années, le Prix National d'Excellence s'est progressivement imposé comme l'une des plus belles expressions de la reconnaissance de la République envers ses meilleurs talents. Dans ce cadre, il a réaffirmé sa volonté de poursuivre ses efforts afin de continuer de promouvoir l'excellence et de réussir la construction d'une société au travail.

S'adressant aux récipiendaires, le Président Alassane OUATTARA leur a signifié que les distinctions qu'ils viennent de recevoir ce jour leur confèrent une responsabilité particulière.

C'est pourquoi, tout en les félicitant, il les a exhortés à poursuivre leurs efforts en portant avec responsabilité, l'exigence d'exemplarité que ce Prix leur confère. Car, pour lui, en effet, ces distinctions rappellent que l'excellence est une ambition accessible à tous ceux qui cultivent l'effort, la persévérance et la rigueur. A cet égard, il a tenu à encourager la jeunesse à continuer de travailler sans relâche, à croire en ses capacités et à cultiver la compétence et l'intégrité, pour atteindre ses objectifs de long terme.

Poursuivant, le Chef de l'État a indiqué qu'après treize années de mise en œuvre de ce Prix, il importe désormais de franchir une nouvelle étape, afin de mieux valoriser les performances enregistrées dans chaque secteur. Aussi, a-t-il instruit le Premier Ministre, Président du Comité National de la Journée d'Excellence, de mettre en œuvre, à compter de l'édition 2027, la réforme du Prix National d'Excellence, afin de permettre de mieux valoriser les performances enregistrées dans chaque domaine, tout en réservant les distinctions nationales aux parcours et aux réalisations présentant un caractère exceptionnel.

Pour terminer, le Président de la République a réitéré ses vives et chaleureuses félicitations à tous les lauréats, tout en les invitant à poursuivre, ensemble, la construction d'une Côte d'Ivoire où le mérite est reconnu et où chacun peut contribuer, par son talent et son travail, à la grandeur de notre Nation.

Notons que chaque lauréat a reçu un Trophée, un Diplôme signé du Président de la République et un chèque d'un montant de dix (10) millions de FCFA. Par ailleurs, les 80 lauréats de la présente édition seront les invités spéciaux du Chef de l'État à la célébration officielle de la Fête de l'indépendance le 07 août prochain à Yopougon.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Eric DRO DIOMANDE,

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 44 89 – 07 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci